



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 76/6

Le 26 août 1976

Plateau continental de la mer Egée

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

A l'audience publique que la Cour a tenue le 26 août 1976, S.Exc. M. Karandreas et MM. O'Connell et Pinto ont continué la présentation des observations du Gouvernement grec sur la demande en indication de mesures conservatoires déposée par ce gouvernement le 10 août.

Le Gouvernement turc a fait remettre au Greffe de la Cour un document intitulé : "Observations du Gouvernement turc sur la requête en indication de mesures conservatoires du Gouvernement grec (La Haye, 10 août 1976)". Ce document a été immédiatement communiqué à l'agent du Gouvernement grec en l'affaire.